

Les espaces publics au coeur des projets de revitalisation des centres-bourgs



Mardi 21 mai 2019

Amphi des 13-Vents - Aix-en-Provence

Journée d'échanges organisée par le Cerema Méditerranée sous l'égide de la COTITA

CONTEXTE ET ENJEUX

Confrontées à une perte d'attractivité synonyme de dévitalisation de leur cœur de ville, de nombreuses communes s'interrogent sur les outils mobilisables pour redynamiser leur activité économique, leur attrait en matière d'habitat ou de tourisme...

En favorisant la mobilité de tous, en encourageant la diversité des pratiques et en recréant lien social et convivialité... **l'espace public** s'affirme comme support privilégié du développement local. Il joue ainsi un rôle incontournable et pluriel de l'espace public dans le renouveau des petites communes - rôle qui sera illustré par les différents retours d'expérience qui vous seront proposés au cours de cette journée d'échanges.

OBJECTIFS DE LA JOURNÉE

- Partager collectivement des repères et des références de qualité
- Capitaliser et s'enrichir à partir des retours d'expérience présentés
- Initier ou conforter les initiatives portées par les territoires
- Enrichir le réseau d'acteurs et de partenaires

ORGANISATION

Une Voirie pour Tous est un programme national partenarial qui s'adresse à tous les praticiens de l'aménagement de la voirie et des espaces publics urbains (services de l'État, collectivités territoriales, CAUE, agences d'urbanisme, acteurs privés). Son objectif est de contribuer à l'évolution et à la diffusion des pratiques et des savoir-faire qui visent à mieux prendre en compte, dans l'aménagement, l'ensemble des usagers de l'espace public et notamment les plus vulnérables (cyclistes, piétons, personnes à mobilité réduite...).

Cette journée d'échanges interrégionale (PACA et Occitanie) est organisée par le Cerema Méditerranée. Elle s'inscrit dans plusieurs dispositifs du Cerema :

- le programme national Une Voirie Pour Tous
- les Conférences Techniques Interdépartementales des Transports et de l'Aménagement (CoTITA) qui œuvrent au développement d'une communauté technique publique locale et l'échange entre techniciens locaux de l'État et des Collectivités.
- le programme transversal du Cerema intitulé Ville Accessible à Tous, qui vise à faciliter l'accessibilité de l'ensemble de la chaîne du déplacement aux personnes à mobilité réduite, du logement aux équipements publics, en passant par les transports et espaces publics.

PROGRAMME

09h30 Accueil - café

10h00 Ouverture de la journée

Gaëlle BERTHAUD - Directrice du Cerema Méditerranée

Introduction : les programmes nationaux en faveur de la revitalisation des centres bourgs
Présentation des programmes « Une Voirie pour Tous » et « Ville Accessible à Tous »

10h15 Des « facilitateurs » de projets au plus près des territoires

- **la mission AIDER : présentation du guide méthodo. « Revitalisation des centres-bourgs ruraux »**
L'exemple de Florac-Trois-Rivières : « Mobilité à Florac : de la formation à l'action.. »
Valérie THÉSÉE FUSCIEN - Cerema Méditerranée
- **L'Agence d'Urbanisme du Pays d'Aix (AUPA) : un partenaire pour les communes**
L'exemple de Vinon sur Verdon
AUPA + élu
- **Le CAUE, facilitateur de projets**
Exemples de collaborations avec des communes de l'Hérault pour requalifier les centres-bourgs
Sylvaine GLAIZOL - CAUE34
- **Le concours d'idées, un outil pour la conception de l'aménagement urbain en milieu rural**
L'exemple de Castellane
DDT04

13h00 Déjeuner (inscription et paiement préalable obligatoire)

14h15 La qualité et les performances de l'espace public au service de la revitalisation

- **La démarche Ecoquartier comme déclencheur de la revitalisation d'un centre bourg**
L'exemple de Volonne : un écoquartier pour prolonger le noyau villageois historique
Émilie PERRET - Cerema Méditerranée
Madame le Maire de Volonne
- **Le Cerema : La qualité des espaces publics comme levier de la revitalisation des centres bourgs - Présentation de guides et références, illustrée par deux exemples :**
 - « Cœurs de villes et villages accessibles à tous : Recueil de belles pratiques »
Exemple d'Assignan : un projet oenotouristique pour un coeur du village redynamisé et plus accessible
Maîtrise d'oeuvre Atelier Sites + CAUE34
 - **Le Plan d'Action pour les Mobilités Actives (PAMA) et le « Guide de la voirie urbaine »**
Exemple de Lunel Viel « Donner plus de place aux modes actifs pour revaloriser le centre »
M. FENOY - Elu Mairie de Lunel-Viel

16h00 Synthèse et clôture de la journée

LIEU DE LA MANIFESTATION

Cerema Méditerranée

Amphi des 13-Vents Pôle d'activités d'Aix-en-Provence
avenue Albert Einstein, CS 70499 - 13593 AIX-EN-PROVENCE Cedex 3

Modalités d'inscription

blandine.donadieu@cerema.fr - Tel: 04 42 24 76 17

marjorie.vignau@cerema.fr - Tel: 04 42 24 83 27

stephanie.crevel@cerema.fr - Tel 04.42.24.76.16

Renseignements techniques

fabrice.lopez@cerema.fr - Tel : 04.42.24.77.67

valerie.thesee-fuscien@cerema.fr - Tel : 04.42.24 .72.01

INSCRIPTIONS EN LIGNE

Date limite d'inscription : 15 mai 2019

Les Inscriptions se font uniquement en ligne ⁽¹⁾. Cliquez sur le lien ci-dessous :

<http://enqueteur.mediterranee.cerema.fr/index.php/914517?lang=fr>

⁽¹⁾ Nous attirons votre attention sur le fait que l'inscription au repas nécessite l'envoi d'un chèque de 16,40€ libellé à l'ordre de la Nagram et adressé par courrier uniquement, à l'attention du Service Communication (adresse du Cerema ci-dessus).

Si nous ne recevons pas le chèque avant le 15 mai 2019, nous ne pourrions pas valider l'inscription au déjeuner servi à table.



Nous offrons la possibilité de participer à cette journée en visioconférence depuis notre agence de Montpellier dans la limite des places disponibles.

Si cela vous intéresse, merci de le préciser lors de votre inscription en ligne.

VENIR AU PÔLE D'ACTIVITÉS



PAR LES TRANSPORTS EN COMMUN

Le site internet : <http://www.lepilote.com/> vous guide dans tous vos déplacements pour accéder au Cerema Méditerranée.

■ Au départ d'Aix-en-Provence :

La ligne 15 du réseau Aix-en-bus au départ de la gare routière d'Aix-centre vers le pôle d'activités - Arrêt «Pôle d'activités» situé à 50 m du Cerema Méditerranée.

■ Au départ de la gare routière de Marseille (réseau CARTREIZE) :

- Prendre le car n°53 en direction «Aix-les-Milles/Europôle de l'Arbois» - Arrêt au «Pôle d'activités» situé à 50 m du Cerema Méditerranée.

■ Au départ de la gare TGV d'Aix-en-Provence

Prendre le car n°40 (réseau CARTREIZE), arrêt «Pôle d'activités» (à demander au chauffeur)

ou

Prendre le car n°211 ou 271 direction Aix (réseau CPA), arrêt «Pôle d'activités» situé à 50 m du Cerema Méditerranée.

■ Au départ de l'aéroport Marseille-Provence :

Prendre le car n°40 (réseau CARTREIZE), arrêt «Pôle d'activités» (à demander au chauffeur)

• Pour le retour à l'aéroport :

1) Prendre le car n°211 ou 271 direction et arrêt «Plan d'Aillane» (situé à 1500 m du Cerema Méditerranée).

2) Puis prendre le car n°40 direction Aéroport.



EN VOITURE

■ De Marseille :

Autoroute A51-E712, sortie «Luynes» direction «Pôle d'activités d'Aix-en-Provence».

■ De l'aéroport Marseille-Provence ou de la gare Aix-en-Provence TGV :

direction Aix-en-Provence, Les Milles par la D9 sortie 3 «Pôle d'activités d'Aix-en-Provence».

■ De Nice ou d'Aix-en-Provence :

Autoroute A8-E80 - Autoroute A51-E712 direction Marseille sortie «Les Milles» vers la D9 sortie 3 «Pôle d'activités d'Aix-en-Provence».

■ De Lyon :

Autoroute A8-E80, sortie «Aix, Pont de l'Arc» direction «Les Milles» par la D9 sortie 3 «Pôle d'activités d'Aix-en-Provence».

■ Pour en savoir plus :

- Marignane Airport : <http://www.marseille.aeroport.fr/fra/index.jsp>
- Aix-en-Provence TGV : <http://www.voyages-sncf.com>
- Hébergements : <http://www.aixenprovencetourism.com/aix-hôtels-2-centre.htm>

PLAN D'ACCÈS

